



*Tous partenaires
pour progresser !*



<https://www.ist-nivelles.com/>

Institut Sainte -Thérèse
Ecole libre subventionnée
Rue Clarisse,2
1400 Nivelles



Informations pratiques



2024-2025



Informations importantes pour ce début de rentrée scolaire :

Rencontres enseignants/ parents du début d'année

La rentrée à lieu le lundi 26 août 2024

Réunions de rentrée : rencontres enseignants/ parents du début d'année

- 1ère, 2ème et 3ème Maternelle, Jeudi 22 août
- Accueil, 1ère, 2ème et 3ème Primaire, Lundi 26 août
- 4ème, 5ème et 6ème Primaire, Mardi 3 septembre 2024

Rendez-vous dans le réfectoire, à 18h30, pour la partie académique avec la direction

Structure de l'Institut Sainte Thérèse

- **11 classes en primaires**
- **8 classes en maternelles**

L'immersion commence dès la 3^{ème} Maternelle jusqu'à la 4^{ème} Primaire ou les matières sont vues et travaillées 50% en néerlandais et 50% en français.

De la 5^{ème} primaire à la 6^{ème} Primaire, 75% des matières sont vues et travaillées en français et 25% en néerlandais.

Contact :

Tel : 067/21.23.88

Email : direction@ist-nivelles.com

Secretariat@ist-nivelles.com

facturation@ist-nivelles.com

Un site internet : <https://www.ist-nivelles.com>

Horaires des cours

Maternelles : de 8H20 à 12H15 et de 13H30 à 15H10

Sauf pour le mardi, 14H20 et mercredi 12H05

- Au matin, les parents accompagnent leur enfant jusqu'à la barrière en bois par l'entrée principale et le laisse aller seul dans la cour des maternelles.
- Au soir, les parents peuvent venir rechercher leur enfant au sein même de la cour des maternelles.

Primaires : de 8H30 à 12H15 et de 13H30 à 15H10

Sauf pour le mardi, 14H20 et le mercredi 12H15



- Au matin, les parents accompagnent leur enfant jusqu'à l'entrée principale de l'école mais ne peuvent pas rentrer dans l'enceinte de l'école.
- Au soir, la sortie se fera par l'entrée principale pour **tous les élèves de primaires**.
Les parents pourront reprendre leur enfant au niveau de la rivière dessinée dans la cour de récréation.

Frais scolaires/ Factures

Un tableau estimatif des frais est disponible sur la plateforme Apschool ainsi que sur le site de l'école.

Nous utilisons la plateforme Apschool, qui offre plusieurs avantages :

- **Amélioration de la communication** : elle facilite la transmission d'informations telles que les communications, les courriers, les détails concernant les garderies, et les dépenses.
- **Réservation des repas chaud** : la plateforme permet de réserver les repas en ligne.
- **Transparence et clarté des dépenses scolaires** : grâce à un portefeuille électronique, vous pouvez payer différents montants. Deux portefeuilles sont disponibles : un pour les repas chauds (Ekillibre) et un autre pour les frais généraux. Les paiements pour les repas chauds, la garderie, les

activités et événements spécifiques à votre enfant se feront automatiquement.

- **Comptes séparés pour les parents divorcés** : si souhaité, des identifiants distincts peuvent être attribués à chaque parent pour un même enfant.
- **Gestion des comptes familiaux** : la plateforme permet de jumeler plusieurs enfants d'une même famille et de naviguer facilement entre leurs comptes.
- **Rappels de factures** : vous recevrez régulièrement des rappels de factures via la plateforme.

La plateforme Apschool est téléchargeable et facile à utiliser. Elle est intuitive et accessible depuis n'importe quel appareil, que ce soit un smartphone, une tablette ou un ordinateur. De plus, elle est conforme aux normes RGPD.

Des tutoriels pour une utilisation optimale de la plateforme sont disponibles sur la page d'accueil d'Apschool, sous l'onglet "Tutoriels" en rouge.

Pour les nouveaux élèves, vous recevrez un email avec vos identifiants dès la rentrée de votre enfant afin de vous connecter à la plateforme.



Veillez noter que vous ne recevrez des factures papier que pour les séjours avec nuitées, qui concernent uniquement les classes de 2ème et 6ème primaire, un échelonnement du paiement sera possible dès le début de l'année scolaire.

Règlement de bonne conduite

Les différents règlements sont repris sur notre site : ist-nivelles.com

Nous vous rappelons l'importance d'en prendre connaissance ainsi que votre enfant et de le respecter

Accueil/Garderie

Numéro de GSM joignable à partir de 15h45 jusqu'à 18h30 : 0475/32 74 24

- Le matin : dès 6h45, entrée par le parking du bas face à la gare
À 8h dans la cour de récréation par la grille verte
- Le soir : dès 15h30 et jusqu' à 18h30
Celle-ci se déroule pour les maternelles
 - De 15h 30 à 17h ans le bâtiment principal de maternelles
 - A partir de 17h au réfectoire

Pour les primaires

- Au réfectoire ou par beau temps dehors

L'entrée et la sortie se fait par le parking du bas face à la gare sauf si les enfants de primaire de trouvent dans la cour de récréation principale par beau temps.

Un système de QR code est prévu pour le comptage des présences.

- Le mercredi après-midi de 12h30-18h30
- Les journées pédagogiques de 6h45-18h30
- Stages de vacances organisés par le C.A.P.E
- Accueil du matin : de 6h45 jusqu'à la rentrée en classe : gratuit
- Garderie du soir et/ou étude : **0,80 € par demi-heure entamée.**
- Journée pédagogique : 7,00 €

Il est impératif que vous scanniez en fin de journée la demi-heure de départ de votre enfant auprès du surveillant. si cela n'a pas été effectué, la demi-heure prise en compte pour la facturation sera 18h30, En cas de dépassement de l'horaire de garderies (arrivée après 18h30), une majoration de 5 euros par quart d'heure sera d'application.

Aucune inscription préalable ne doit se faire pour accéder à la garderie du matin ou du soir. Les présences se feront via un QR code accroché au cartable de votre enfant.

Celui-ci sera distribué lors de leur venue à la garderie.

!!! Une attestation vous sera envoyée une fois par an. Elle vous permettra de **recupérer les frais de garderie** pour les enfants de **moins de 12 ans** via votre déclaration fiscale.



Secrétariat

Ouverture de 7H30 à 12H30 et de 13h30 à 16h30
Joignable au 067/273962
Secretariat@ist-nivelles.com

Etudes

Les jours d'étude sont le lundi, mardi et jeudi, de 15h30 à 16h20. Cette étude surveillée dure 50 minutes sans interruption, pour un tarif de 1,60 €. Un formulaire d'inscription vous sera remis si vous souhaitez y inscrire votre enfant.

À la fin de l'étude, vous pourrez récupérer votre enfant entre 16h20 et 16h30 à la grille principale de l'école, où ils seront accompagnés par la personne en charge. Si vous arrivez après 16h30, vous pourrez le récupérer à l'entrée de la garderie, du côté de la gare Coparty.

Temps Midi

Si votre enfant reste à l'école durant le **temps de midi**, une **participation annuelle de 55,00 € par enfant sera** comptée. Qui correspondent aux frais de tables

- Diner tartines
- Diner chaud

L'école propose des repas chauds à partir du 02 septembre 2024 jusqu'au vendredi 25 Juin 2024.

Le montant s'élève à 4.30 euros /enfant pour les maternelles et de 5.30 euros /enfant pour les primaires.

Une vente de tickets « Potage » au prix de 0,50 € par ticket sera disponible au secrétariat pour les enfants apportant leurs tartines. L'achat minimum est de 10 tickets.

Nous travaillons en étroite collaboration avec Ekillibre et le traiteur Robiette , les menus sont consultables et a réservé sur l'application APschool.

Veuillez d'abord charger votre portefeuille "Ekillibre". Une fois cela fait, vous aurez la possibilité de choisir le(s) jour(s) souhaité(s). Nous vous invitons à consulter le menu préalablement avant de faire votre choix. Il est crucial de noter que les réservations doivent être effectuées au plus tard 72 heures avant le jour du repas, de même pour les annulations. En cas de maladie, n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 067/21.23.88 pour annuler.

Responsabilités

La RESPONSABILITE CIVILE DE L'ECOLE N'EST PAS ENGAGEE :

- Avant 6h45 ainsi qu'après la fermeture des études-garderies,
- Lorsque les enfants se trouvent aux côtés de leurs PARENTS dans L'ENCEINTE DE L'ECOLE,
- Lorsque l'élève quitte l'école avec une autorisation écrite des parents.



Association de parents

Président : Mr Véandre Fabrice

Toutes les informations se trouvent sur le site de l'école.

Le centre "PMS"

Adresse : 34, rue François Lebon, 1400 Nivelles (près de la gare).

Téléphone : 067/21.44.22

Le centre est ouvert tous les jours de 08h00 à 17h00, le mardi jusque 19h00.

Retrouvez plus d'informations sur notre site : <https://www.ist-nivelles.com>

Centre de prévoyance à la santé

Adresse du Centre d'Inspection Médicale Scolaire :

Boulevard des Archers, 17

1400 Nivelles

Téléphone : 067/21.47.35.

Retrouvez plus d'informations sur notre site : <https://www.ist-nivelles.com>

Pour les classes Accueil - M1 et M2

L'équipe éducative est très heureuse d'accueillir votre enfant en ce début d'année scolaire.

Nous attirons votre attention sur l'importance de la présence régulière de nos tout petits, du moins en matinée.

La législation scolaire attribue l'encadrement en fonction de la fréquentation régulière des élèves. Il est de notre devoir de vous demander cet effort d'assiduité.

Afin de ne pas perturber les activités pédagogiques, les enfants seront présents dans les classes pour 8h20 et ne quitteront pas la classe avant la fin des cours.

Cours de NATATION

Les cours de Natation se déroulent durant toute l'année scolaire pour les classes de primaires (17 séances).

Du 03 septembre 2024 au 21 janvier 2025 : Mardi P4-P6 et le jeudi P2

Du 28 janvier 2025 au 19 juin 2025 : mardi P5-P3 et le jeudi P1

La leçon est donnée par Mme Alissia- professeur d'éducation physique ainsi que par des moniteurs de Césam-nature, le transport en car à la piscine de la Dodaine reviennent à 10 euros la séance.

Seules les leçons couvertes par un certificat médical valable seront remboursées (hors prix incompressible du car et de la surveillance)

Activités parascolaires

Des ACTIVITES PARASCOLAIRES sont organisées dans notre école Plus de détails sur le site de l'école, nous vous invitons à consulter le site de l'école.

<https://www.ist-nivelles.com/>

Un tableau récapitulatif des activités parascolaires sera également affiché aux valves à l'entrée de l'école, ainsi qu'à la garderie et à la fenêtre du secrétariat.



Les enfants en fin de para scolaire sont à récupérer à la garderie c'est dire par le parking du bas face à la gare ou par beau temps par la grille verte (entrée principale).

Règlements/ Projets

L'ensemble des projets et règlements vont être mis à jour dès la rentrée scolaire et seront consultable sur le site de l'école : <https://www.ist-nivelles.com/>

Obligations scolaires

Les parents des ELEVES DE M3 ET DU PRIMAIRE doivent prévenir l'école avant 9h00, le premier jour d'absence de l'enfant ou à défaut dans la journée.

TOUTE ABSENCE DOIT TOUJOURS ETRE MOTIVEE PAR ECRIT SUR PAPIER LIBRE (et non dans le journal de classe) signée et datée par les parents ou le responsable légal (décret de la Communauté Française Wallonie Bruxelles).

Un certificat médical est demandé au-delà de 3 jours ou pour une exemption des cours d'éducation physique et/ou de natation.

Les seuls motifs légitimes d'absence sont les suivants :

- l'indisponibilité ou la maladie de l'élève,
- le décès d'un parent ou d'un allié de l'élève jusqu'au 4e degré,
- le cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles appréciés par la direction.

Toute absence pour d'autres motifs sera considérée comme non justifiée et devra être dénoncée à l'inspection scolaire (cfr : Décret de la Communauté Française Wallonie Bruxelles).

Les absences pour cause de vacances anticipées sont également formellement interdites (idem décret).

Ephémérides

L'éphéméride, qui présente l'organisation générale ainsi que les dates importantes à retenir, vous sera envoyé par email et sera également disponible sur le site de l'école. Vous recevrez cette éphéméride deux fois : une première fois à la fin du mois d'août, puis de nouveau début janvier afin d'ajuster les dates encore inconnues pour la seconde partie de l'année.

Les activités et sorties spécifiques à chaque classe vous seront communiquées par les enseignants de vos enfants.



Classes, titulaires et maitres spéciaux

1 ^{ère} accueil	Mme Perrine, Mme Nancy, Mme Mélina
1 ^{ère} maternelle	Mme Julie, Mme Jennifer
2 ^{ème} maternelle	Mme Caroline, Mme Stéphanie
3 ^{ème} maternelle	Mme Florence , Juf Emilie
1 ^{ère} primaire	Mme Marjorie, Juf Astrid
2 ^{ème} primaire	Mme Julie, Juf Alysson
3 ^{ème} primaire	Mme Renard, Juf Coralie
4 ^{ème} primaire	Mme Anne, Juf Chloé
5 ^{ème} primaire	Mme Patricia, Mme Audrey , Juf Laura
6 ^{ème} primaire	Mme Lise, Mme Antonina, Juf Laura

Maitres spécialisés	
Maitre de seconde langue	Mme Julie Bodeson
Education Physique	Mme Alissia Cochez
Psychomotricité	Mme Elise Roland
Accompagnement personnalisé	Mme Manon, Mme Coline en primaire Mme Stéphanie et Mme Valérie, Mme Justine en maternelle